



Bienvenue

Veillez impérativement veiller au niveau d'eau à l'aide des couleurs de l'échelle limnimétrique :



Quittez l'autoroute A5 venant de Karlsruhe ou de Bâle à la sortie Offenbourg et suivez la L98 en direction de Strasbourg. Après 7 km environ, vous pourrez vous garer sur un parking directement au bord du Rhin. De là, vous pouvez rejoindre le sentier sauvage à pied, en 15 minutes environ (suivre les panneaux).

Mentions légales

Rédaction : Regierungspräsidium Freiburg
Abt. 5, Referat Integriertes Rheinprogramm
version : mai 2014

Responsable de l'exploitation et de l'entretien du sentier : commune de Neuried,
Kirchstrasse 21, 77743 Neuried-Alteneheim,
tél. : +49(0)7807/97-0, E-Mail info@neuried.net

Idées, conception et texte :
Service des Forêts de la commune de Neuried
Institut pour l'écologie des paysages et la protection de la nature (ILN), Bühl
Institut de recherches environnementales (uifit), Leutershausen
Photographie et mise en page :
Maerzke Grafik Design, Leonberg



Neuried



Sentier sauvage

Quittez les chemins de promenade larges et faciles ! Découvrez une nature sauvage devenue presque introuvable dans le monde industrialisé d'aujourd'hui. Dans ce polder d'Alteneheim, une zone humide a pu être conservée à l'état sauvage.

Le sentier sauvage serpente sur 2,5 kilomètres à travers un paysage originel, là où des bras du Rhin débordent régulièrement et où les crues sont retenues afin de protéger les riverains du Rhin. Vous vous trouvez dans la zone de rétention des crues du polder d'Alteneheim dont l'accès peut être limité par le niveau d'eau également en cas de submersions écologiques.

Il est donc impératif de veiller au niveau d'eau à l'aide des couleurs de l'échelle limnimétrique.

Nous vous souhaitons bonne randonnée et des aventures enrichissantes !

Jochen Fischer
Jochen Fischer
Commune de Neuried

Bäbel Schäfer
Bäbel Schäfer
Programme intégré pour le Rhin

Envie de nature sauvage

Le sentier sauvage à travers la forêt alluviale vous permet en toute saison de vivre des aventures, grandes ou petites :

Soyez là lorsqu'au printemps, lorsque tout bourgeonne et verdit et que la nature semble vouloir se surpasser. Le concert matinal des oiseaux peut rester un souvenir inoubliable.

Enfoncez-vous dans la forêt alluviale ombragée et sentez, durant les chaudes journées d'été, son agréable fraîcheur. Prenez un bain de pied dans l'eau claire des anciens bras du Rhin et laissez vous bercer par la douceur de la verdure des arbres.

Le décor devient fantomatique lorsque les brumes de novembre font apparaître soudain des arbres géants juste devant vous. Les jours où personne ne veut mettre le nez dehors, le silence et la solitude de la nature forestière sauvage peuvent être vécus au plus près.

Lorsque les joncs et les bancs de mousse sont revêtus de cristaux de glace blanche et qu'un vent glacial venant de l'Est nous souffle en plein visage, la nature tombe dans son sommeil hivernal.

Profitez de l'harmonie entre la forêt et l'eau dans ce milieu de vie unique. Où peut-on mieux se déconnecter du quotidien qu'en pleine nature sauvage ? Être en plein air, oublier le temps, s'oublier soi-même – « regarder, écouter, s'étonner », telle est la devise du sentier sauvage de Neuried qui traverse nos forêts alluviales Neuried.



Loriote

De la taille d'un merle, le loriote se perche volontiers dans la couronne des arbres les plus élevés. C'est la raison pour laquelle cet oiseau d'apparence exotique, au plumage jaune vif, est inconnu pour beaucoup d'entre nous. Par contre, tendez l'oreille et vous entendrez peut-être son chant mélodieux (buloo-buloo).



Saviez-vous que les lucanes cerfs-volants sont végétariens et que leur nourriture de prédilection est la sève exsudée par les vieux arbres ? Leurs larves mettent cinq à sept ans à éclore dans le bois mort ou pourrissant. Les cerfs-volants mâles, dotés de bois impressionnants, ne vivent par contre que quelques semaines.

Lucane cerf-volant



Pic épeiche

Son plumage multicolore, noir-blanc-rouge, lui a valu son nom de pic épeiche („pic multicolore" en allemand). Le tambourinage de son bec s'entend de loin lorsqu'il creuse son nid dans le haut d'un tronc d'arbre.



Martin-pêcheur

Tête la première, le martin-pêcheur aux reflets bleus plonge dans l'eau claire. Son long bec pointu lui permet d'attraper les petits poissons.

Vif comme une flèche, il passe à côté de nous pour rejoindre son nid, qu'il creuse en tunnel jusqu'à une profondeur de deux mètres dans le sol argileux de la berge.

regarder
écouter
s'étonner

Le sentier sauvage

Afin d'éviter les rencontres à contresens, nous vous recommandons d'emprunter le sentier sauvage dans le sens des flèches.

Le long des 2,5 km du sentier, de nombreuses étapes vous invitent à vous étonner, à découvrir ou à marquer une pause. Le temps total de marche est de 2 à 3 heures. À mi-chemin environ, une aire de repos a été aménagée. N'oubliez pas d'emporter un pique-nique !

Avant de partir : Veuillez impérativement lire les consignes de sécurité à droite.



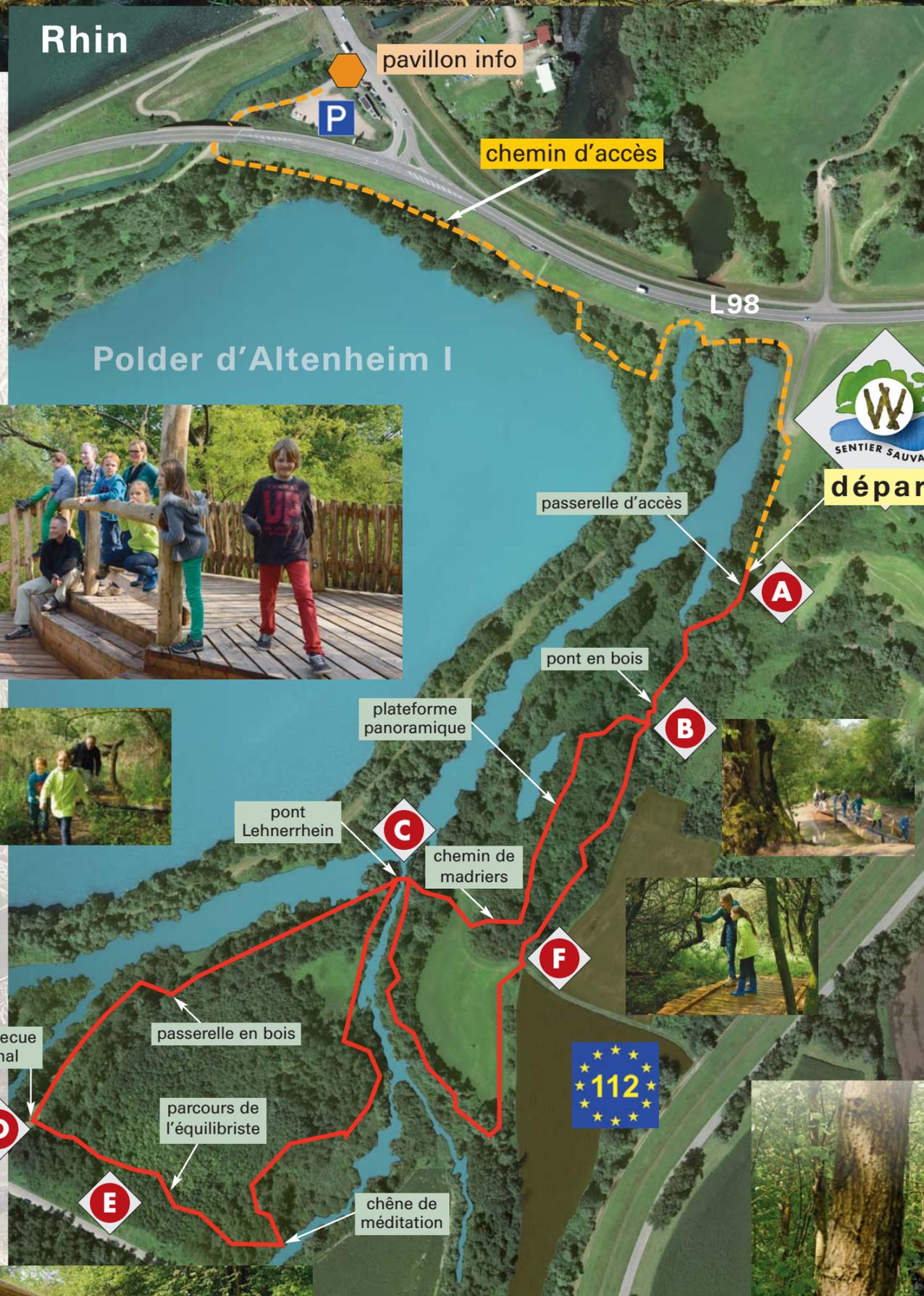
Les points de secours

Six points de secours ont été aménagés le long du sentier, marqués de A à F. En cas d'accident, rendez vous, si possible, à l'un des points de secours. L'appel d'urgence par téléphone portable (112) est possible sur tous les secteurs du sentier.

Veuillez indiquer la lettre de votre point de secours ou le lieu approximatif où vous vous trouvez.

Pour plus d'information concernant le sentier sauvage et les randonnées avec guide :

Commune de Neuried – Bürgerbüro
Kirchstrasse 21, 77743 Neuried-Altenheim
tél. +49 (0)7807 / 97-0, E-Mail: info@neuried.net



Le sentier sauvage a reçu le soutien financier de la Fondation « Naturschutzfonds Baden-Württemberg ». Il a été aménagé par le Regierungspräsidium Freiburg, Service de l'Environnement (Abteilung Umwelt), en coopération étroite avec le centre de formation forestière « Forstliches Ausbildungszentrum Mattenhof » et la commune de Neuried.

Attention

Zone humide sauvage!



Le sentier sauvage traverse, dans la zone de rétention des crues du polder d'Altenheim, des surfaces boisées majoritairement non entretenues. La nature, laissée à l'état sauvage, présente cependant certains risques qui requièrent votre prudence et attention particulières :

- Le chemin peut être inondé par endroits, le sol instable et glissant.
- Des troncs renversés et des branches tombées sont typiques de la nature sauvage mais peuvent être cassants et glissants.
- En cas de forte pluie, de vent ou de neige abondante, des branches peuvent tomber ou des arbres morts se renverser.
- Même sans coups de vent, des arbres pourrissants peuvent tomber ou s'affaisser.
- Les points de cassure des branches sont souvent coupants ou pointus.
- Les surfaces boisées et les plans d'eau alentours sont pratiquement impenétrables pour l'Homme.

Tout promeneur sur le sentier sauvage doit par conséquent être conscient des dangers d'une forêt humide, non exploitée et laissée à l'état sauvage, se comporter en conséquence et respecter les règles suivantes :

ATTENTION : Risque d'une montée des eaux lors de submersions écologiques

Lors de débits importants du Rhin, le polder d'Altenheim sera mis en eau. Ceci non seulement en cas de crue (toutes les voies d'accès sont alors barrées) mais également pour des submersions écologiques :



Veuillez impérativement à la signalisation au départ : si le pont d'accès au sentier est submergé et que le niveau d'eau atteint la marque rouge, il est interdit d'emprunter le sentier.

- Vous empruntez le sentier sauvage à vos risques et périls.
- Le sentier sauvage n'est malheureusement pas adapté aux poussettes et fauteuils roulants.
- Il est interdit de quitter le sentier.
- Informez vos enfants des risques potentiels et du comportement à adopter et gardez-les auprès de vous.
- Il est impératif d'être en bonne condition physique pour emprunter le chemin.
- Des chaussures de randonnée ou bottes en caoutchouc sont recommandées.
- En cas de vent fort ou de neige, l'accès au sentier est interdit, à cause de dangers imprévisibles.
- Attention à ne pas glisser en escaladant des troncs renversés.
- La circulation en vélo ou à cheval est interdite sur le sentier sauvage.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Il est interdit d'emprunter le chemin après le coucher du soleil, le sentier appartenant la nuit aux animaux.

